



# Comité de pilotage Agenda 21 Couzot

Compte-rendu du 24 avril 2014

Mairie de Couze et Saint-Front

## Participants

### Présents :

- |                       |                                |
|-----------------------|--------------------------------|
| - Loïc ANSELME        | - Marie HAMCHART               |
| - Jean-François APTEL | - Jean-Louis LAFAGE            |
| - Julie BERNICAL      | - Jean-Paul LAVIGNE            |
| - Christiane CASSE    | - Géraldine MARSALET           |
| - Alexander CROWE     | - Christophe PASQUET           |
| - Kamel DEMBRI        | - Jacques RAYNE                |
| - Paul DI LUCA        | - Christian ROLAND             |
| - Chantal DUMAS       | - Jean-Christophe SAINT-MARTIN |
| - Jean-Paul ESTEVE    | - Nathalie SAJOUS              |
| - Johan FEUILLE       | - Martin SLAGHUIS              |
| - Philippe FRANCO     | - Jean SUTTER                  |
| - Véronique GAUTHIER  | - Laëtitia VENDRAME            |
| - Danièle GUIDERDONI  | - Robert VITRAC                |
| - Pierre GUIDERDONI   |                                |

### Excusés :

- Armand DELCEL
- Serge FAGETTE
- Isabelle GOYET
- Zohra HALLALEL

## Documents mis à disposition

### Joint à ce compte rendu

- Powerpoint « Présentation du concept du développement durable, de l'agenda 21, du label Villes et Villages fleuris et questionnements sur l'organisation du comité de pilotage »
- Powerpoint « Présentation de l'association Notre Village Terre d'Avenir »

## Ordre du jour

- Vote du précédent comité de pilotage (20.03.2014) ;
- Laëtitia VENDRAME présente le concept du développement durable et la démarche d'un agenda 21
- Julie BERNICAL présente l'association Notre Village Terre d'Avenir
- Paul DI LUCA présente le label Villes et Villages fleuris
- Questionnements sur l'organisation du comité de pilotage
- Place aux questionnements et au débat

## **Compte rendu**

### **Introduction de la séance :**

Monsieur le Maire, Jean-Louis LAFAGE, souhaite la bienvenue à tous au comité de pilotage.

Christian ROLAND fait approuver le compte rendu du précédent comité de pilotage en date du jeudi 20 mars 2014.

### **Le développement durable et l'agenda 21, de quoi s'agit-il ?**

Laëtitia VENDRAME présente le concept du développement durable (DD) et la démarche de l'agenda 21 (A21).

Eric CROATTO remarque qu'aux vues de l'invitation au comité de pilotage il ne s'attendait pas à ce type de comité de pilotage.

Christian ROLAND rappelle que la présentation générale sur le DD et l'A21 a pour but, premièrement, de sensibiliser toutes les personnes présentes aux réels enjeux de cette démarche, et deuxièmement, d'éviter toute confusion comme par exemple « le développement durable c'est de l'écologie ! ».

### **Présentation de l'association Notre Village Terre d'Avenir :**

Julie BERNICAL, chargée de mission de l'association Notre Village terre d'Avenir, explique que l'association a été créée en 1992 et s'implique dans le développement durable. Le service Agenda 21 local est créé en 2004 et met en valeur le DD au sein des collectivités rurales. Elle s'appuie sur une grille de diagnostic et des outils adaptés à ce type de territoire.

Sur 150 collectivités accompagnées dans leur démarche de DD 140 sont labellisées Notre Village Terre d'Avenir.

#### **A Couze et saint Front :**

- ➔ 2009 : engagement dans la démarche A21
- ➔ 2010 : 1<sup>er</sup> programme d'action : labellisée « Notre Village Terre d'Avenir » pour 2010-2013.
- ➔ 2013 : reconnue « A21 Local France » 2013-2016 par le Ministère de l'Ecologie, du DD et de l'Energie.
- ➔ 2014 : 2<sup>ème</sup> programme d'action en cours d'élaboration pour renouveler la labellisation pour 2014-2017.

#### **Précisions par étape :**

##### **2009 :**

- diagnostic
- synthèse points forts / points faibles / orientations
- rédaction de la charte « Notre Village Terre d'Avenir » + fiches action (A21 programme 1)

**2010 :**

- obtention du label pour 2010-2013

**2010-2013 :**

- suivi annuel sur l'avancée du programme d'action

**novembre 2013 :**

- nouveau diagnostic : évaluation points forts / points faibles / orientations

**En cours :**

- rédaction de la charte « Notre Village Terre d'Avenir » + fiches action (A21 programme 2)

**novembre 2014 :**

- présentation au Comité National de Labellisation et d'Evaluation pour le renouvellement du label, pour 2014-2017 + l'obtention éventuelle d'hirondelles supplémentaires qui sont le témoin d'une amélioration continue

**2016 :**

- réalisation d'un bilan pour prolonger la reconnaissance ministérielle durant 2 ans supplémentaires. L'association peut aider à réaliser ce bilan.

Julie BERNICAL précise les enjeux de la démarche A21 « Notre Village Terre d'Avenir ».

Elle informe que l'association souhaite organiser des rencontres entre élus et des intervenants extérieurs pour parler de la démarche A21, permettre aux élus d'échanger et de valoriser les actions engagées par les communes. Elle propose qu'une rencontre soit organisée à la commune de Couze et Saint Front.

Véronique GAUTHIER informe que la labellisation à l'association Notre Village Terre d'Avenir et la reconnaissance A21 Local France permettent d'obtenir plus facilement certaines subventions, telle que la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Elles ont un impact sur l'étude des dossiers de subvention.

**Présentation du Label Villes et Villages fleuris :**

Paul DI LUCA présente les impacts positifs du label Villes et Villages fleuris sur le territoire et précise les 3 éléments d'appréciation du concours :

1. le fleurissement proprement dit ;
2. la préservation du paysage et des espaces naturels, d'où un lien direct avec le développement durable et le cadre de vie ;
3. la mise en place d'animations pour associer le public au projet et donc jouer sur l'attractivité de la commune.

Paul DI LUCA informe ensuite qu'au concours des villes de moins de 1 000 habitants, Couze et Saint Front a gagné le 3<sup>ème</sup> prix en 2011, le 2<sup>nd</sup> en 2012 et le 1<sup>er</sup> en 2013. Il est possible de remporter une fleur en 2014. Inscription possible jusqu'au 15 mai 2014.

**Questions pratiques sur l'organisation du comité de pilotage :**

- ❖ Un tableau « souhaitez-vous rester ou devenir membre du comité de pilotage de l'A21 couzot ? » et un tableau pour choisir le jour le plus arrangeant pour réunir le comité de pilotage en circulation autour de la table.

Liste des personnes présentes et souhaitant être membres du comité de pilotage :

- Loïc ANSELME
- Christiane CASSE
- Eric CROATTO
- Alexander CROWE
- Paul DI LUCA
- Kamel DEMBRI
- Chantal DUMAS
- Jean-Paul ESTEVE
- Johan FEUILLE
- Véronique GAUTHIER
- Danièle GUIDERDONI
- Marie HAMCHART
- Géraldine MARSALET
- Jacques RAYNE
- Christian ROLAND
- Jean-Christophe SAINT-MARTIN
- Nathalie SAJOUS
- Laëtitia VENDRAME

Liste des personnes présentes et ne souhaitant pas être membres du comité de pilotage :

- Jean-François APTEL
- Jean-Paul LAVIGNE
- Jean SUTTER
- Robert VITRAC

Nombre de voix du jour le plus arrangeant pour se réunir :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
1ère semaine du mois	1	1	3	0
2ème semaine du mois	1	1	1	0
3ème semaine du mois	3	1	5	7
4ème semaine du mois	1	1	4	0
<b>TOTAL DE VOIX</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>7</b>

- ❖ Distribution d'un questionnaire « Comment vivez-vous le développement durable à Couze et Saint Front ?
- ❖ Questionnement sur l'organisation du comité de pilotage et des groupes de travail.
  - ➔ Continuer avec les 3 groupes de travail Environnement, Economie et Social ?
  - ➔ Créer 3 groupes de travail répartis en fonction des 3 axes de l'A21 couzot ?

Géraldine MARSALET et Laëtitia VENDRAME font part de leur préférence à la seconde solution. Elles trouvent plus pratique de répartir les groupes de travail en fonction des axes de l'A21 (programme 2) afin que chaque groupe sache précisément et clairement les fiches actions sur lesquelles ils ont à travailler.

Christian ROLAND propose qu'un référent soit désigné dans les 3 groupes et qu'en tant qu'adjoint du développement durable, il soit le coordinateur de ces 3 groupes.

Au final, aucune décision n'a été prise au sujet des groupes de travail. La question reste donc en suspens pour l'instant.

### **Débats, remarques et questionnements :**

Chantal DUMAS : Est-ce que les actions d'une association peuvent être intégrées dans le programme de l'agenda 21 couzot ?

Julie BERNICAL affirme la question.

Jean-Paul ESTEVE explique leur projet de mise à disposition d'une mutuelle pour la population à un coût intéressant.

Eric CROATTO précise que lorsque la commune met en place des actions sur son territoire elle se doit de répondre aux enjeux de l'A21.

Véronique GAUTHIER précise que toutes les fiches action doivent être validées par le conseil municipal.

Géraldine MARSALET aborde le sujet de la maison des services et de l'intérêt d'y intégrer davantage de services de proximité pour la population, au plus proche des habitants, diverses permanences. Elle rappelle que la population est vieillissante. Cette action devrait faire l'objet d'une fiche action de l'A21. Elle pense que cette action est facile à réaliser.

Philippe FRANCO souligne qu'ils sont en train de travailler sur les temps d'activités périscolaires et qu'un lien peut être établi avec l'A21, concernant les gestes éco citoyens et au moment des animations.

Eric CROATTO regrette que le comité de pilotage n'ait pas été concerté concernant la création du questionnaire « Comment vivez-vous le développement durable à Couze et Saint-Front ? ». Il est ainsi prévu prochainement de réunir le comité de pilotage afin de réétudier ce questionnaire sous forme d'une nouvelle fiche action de l'A21 couzot.

Martin SLAGHUIS est Maire de Badefols et membre de l'association Lalinde en Transition. Il présente l'enjeu de cette association : agir différemment qu'avec du pétrole, trouver des solutions locales, permettre à tous de bien vivre dans un environnement équilibré.

Les actions de l'association :

- L'Agora : achats groupés locaux, échanges d'informations et d'opinions ;
- Le J.E.U. (Jardin d'Echange Universel) : échanges non monétaire, d'aide, de biens ;
- Jardin-Alimentation : communiquer et se donner des conseils, de l'aide sur le jardinage. Achat groupé alimentaire.
- Groupes d'actions autonomes : équipes de personnes engagées sur un projet délimité ;
- Action Recyclerie-ressourcerie : centre de récupération, valorisation d'objets. Tri, réparation, revente, lutte contre le gaspillage. L'association cherche un local pour installer leur ressourcerie.

La question est de savoir comment intégrer les actions de Lalinde en Transition à l'A21 de Couze ? Alors que les territoires d'intervention ne sont pas les mêmes.

Véronique GAUTHIER rappelle qu'il existe un A21 intercommunal qui n'attend qu'à être animé.

Une articulation pourrait être établie entre Lalinde en Transition, Couze et Saint Front, la Communauté de Communes Bastides Dordogne en Périgord et le Pays du Grand Bergeracois.

Martin SLAGHUIS informe que pour Lalinde en Transition, la notion de local se définit en fonction du lieu où la ressource recherchée se trouve. Le but est de relocaliser au maximum les choses. Aussi, l'enjeu est de créer du lien social. Il n'y a pas de notion de rentabilité. C'est faire des petites choses sans engager d'énormes moyens. Financements solidaires.

Un autre projet auquel l'association a réfléchi : faire aller les enfants à l'école à pied ou avec un car à sabots.

Un membre de l'association Lalinde en Transition : Localement les solutions c'est de faire ensemble. Lalinde en Transition est un groupe de citoyens.

Martin SLAGHUIS informe qu'un blog de l'association donne davantage d'informations. Un lien est disponible aussi avec les autres villes en transition. Le mouvement de transition vient de l'Angleterre au départ.

Véronique GAUTHIER : La municipalité précédente s'est intéressée à fournir la cantine de l'école avec des aliments provenant de producteurs locaux. Seulement, les petits producteurs peuvent seulement fournir en petit volume et de manière irrégulière. Ils ne peuvent pas apporter une réelle garantie nécessaire pour faire les menus.

Martin SLAGHUIS pense que Véronique GAUTHIER a à la fois raison et tort. A Marsalès (24540)/Marsaneix (24750), le cuistot a établi des liens avec les producteurs locaux. Il a monté son réseau et fonctionne maintenant à 95% avec des producteurs locaux pour alimenter la cantine de l'école communale.

Véronique GAUTHIER : fonctionner avec agrobio coûte plus cher.

Martin SLAGHUIS : Il faut faire cet effort si on veut revenir à du local. Intermarché est moins cher mais comment ont-ils été produits ?

Un membre de l'association Lalinde en Transition : Il est important de tenir compte de la santé de nos enfants.

Un membre de l'association Lalinde en Transition : Il faut travailler sur du volume, mutualiser les achats.

En partant de l'alimentation on se pose ensuite de nombreuses questions. De nombreux secteurs sont concernés. Cette politique est d'ailleurs inscrite dans la loi depuis 2014. Possibilité de passer des contrats, de réfléchir à des projets alimentaires territoriaux, en lien avec les politiques régionales.

Christian ROLAND remercie l'ensemble du comité et clôture la séance.